

Désherber son maïs en zone sensible sans S-métolachlore

Maïs

14.12.2021



En zone sensible, Syngenta va au-delà des nouvelles décisions réglementaires avec des stratégies de désherbage sans S-métolachlore.

Pas de S-métolachlore en zone sensible pour préserver la qualité de l'eau

Pour préserver la qualité de l'eau en limitant de possibles transferts, Syngenta recommande déjà depuis 3 campagnes de ne pas utiliser d'herbicides à base de S-métolachlore dans les périmètres d'aires d'alimentation de captage prioritaires et en zones sensibles.

« Ces stratégies sans S-métolachlore vont au-delà de la réglementation qui impose pour 2022 une limitation à 1 000 g/ha/an au maximum sur une même parcelle de maïs. Notre recommandation est de ne pas appliquer de S-métolachlore dans les périmètres d'aires d'alimentation de captage prioritaires ni dans les zones sensibles, d'utiliser des buses anti-dérive et pour les parcelles à proximité d'un point d'eau de privilégier les applications en post-levée » explique Sébastien Mille, expert technique national herbicides chez Syngenta.

- Les mélanges de 2 spécialités herbicides à bases de mésotrione lors d'une application ne sont plus autorisées (classement double H361d)
 - Interdiction d'utilisation en fractionné pour certaines spécialités herbicides
 - Pour protéger les eaux de surface, le S-métolachlore est désormais limité à 1 000 g/ha/an sur une même parcelle de maïs, tournesol et soja, assorti d'un respect d'une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent (DVP) non traité d'une largeur de 5 mètres. Son utilisation est également interdite sur parcelle drainée en période d'écoulement des drains.
-

En France, 1 110 captages prioritaires ont été définis suite au Grenelle de l'environnement et de la conférence environnementale et pour 86 % d'entre eux des périmètres de protection ont été définis. D'autres captages non classés prioritaires mais soumis à une forte pression de désherbage de culture de printemps pouvant entraîner un taux de détection de métabolites du S-métolachlore sont considérés par Syngenta comme « sensibles » tout comme quelques bassins versants alimentant des captages d'eau de surface. « Notre recommandation est de ne pas y appliquer d'herbicides à base de S-métolachlore » observe Sébastien Mille « pour aider les agriculteurs à repérer ces parcelles, nous mettons à leur disposition l'outil Quali'Cible ».

Repérer les zones sensibles : Quali'Cible classe les parcelles par couleur

L'outil d'aide à la décision Quali'Cible permet de classer les parcelles par rapport à l'enjeu eau. Celles qui sont évaluées à « enjeu prioritaire » sont colorées en orange, celles qui sont à « enjeu potentiellement sensible » en jaune et les parcelles à « enjeu potentiellement faible » sont en vert. « Le classement est réalisé à partir d'une approche du risque qui prend en compte la proximité des points d'eau et les éléments topographiques de la parcelle » explique Sébastien Mille.

[Quali'Cible est consultable sur ordinateur ou sur téléphone.](#)

Combiner agronomie, solutions mécaniques et désherbage adapté à la flore

Dans les parcelles jugées sensibles, tous les leviers doivent être mis en œuvre pour réduire la pression des mauvaises herbes et en particulier les faux-semis, le labour, des dates de semis plus tardives mais aussi des solutions mécaniques de désherbage comme le binage en complément des stratégies herbicides.

L'identification de la flore dominante doit alors permettre de mettre en œuvre le programme herbicide le plus adapté :

- pour une flore « classique graminées et dicots », un désherbage en post-levée précoce à 2-3 feuilles du maïs, avec le nouvel herbicide [Elypse® 50 WG](#) (qui permet d'amener 125 à 150 g/ha de mésotrione) associé à l'herbicide [Milagro® Duo](#) auquel on peut ajouter Peak® (selon la présence ou non de dicots difficiles) a pour objectif de contrôler la flore adventice en présence en un seul passage
- en présence de dicotylédones difficiles, la double application devient nécessaire. Une première application avec [Calaris®](#) + [Peak®](#) associée à du nicosulfuron peut être envisagée au stade

jeune des adventices (en général, 3 à 4 feuilles du maïs) suivie d'une deuxième application avec les spécialités [Elumis®](#) + [Casper®](#)

- en présence de dicotylédones vivaces, une première application en post-levée avec les produits Elumis + Casper peut être réalisée avec un rattrapage si nécessaire avec les spécialités herbicides [Callisto® Plus](#) + nicosulfuron
- en présence de graminées estivales, la double application s'impose avec une première intervention en prélevée avec la spécialité [Calliprime® Xtra](#) en association avec un partenaire racinaire suivie d'une application d'Elumis au stade 4 à 5 feuilles du maïs.

Si une intervention mécanique type binage s'avère nécessaire, elle doit être réalisée par temps sec pour que l'intervention soit efficace, sinon les mauvaises herbes, même sorties de terre, peuvent profiter de l'humidité pour reprendre.

Focus produits

- [Calliprime Xtra](#) (480 g/l mésotrione) est un herbicide de prélevée du maïs avec un large spectre de dicotylédones classiques et difficiles ainsi que sur certaines graminées.
- [Elypse 50 WG](#) (500 g/kg de mésotrione) est un nouvel herbicide de post-levée précoce avec un très large spectre avec un haut niveau d'efficacité sur les adventices classiques majeures de la famille des dicotylédones et une action intéressante sur les graminées estivales.
- [Elumis](#) (75 g/l de mésotrione + 30 g/l de nicosulfuron) est un herbicide de post-levée du maïs avec un large spectre sur graminées et dicotylédones.
- [Calaris](#) (70 g/l mésotrione + 330 g/l terbuthylazine) est un herbicide qui se distingue par son haut niveau de performance sur dicots difficiles.
- [Casper](#) (50 g/kg prosulfuron + 500 g/kg dicamba) est un herbicide de post-levée particulièrement intéressant pour lutter contre les dicotylédones vivaces et difficiles.
- [Peak](#) (750 g/kg prosulfuron) est un herbicide actif contre les dicotylédones difficiles avec une action au niveau foliaire, racinaire et anti-germinatif. En condition favorable (sol humide), il contrôle les levées échelonnées des adventices sensibles.
- [Milagro Duo](#) (220 g/l de dicamba + 50 g/l de nicosulfuron) est un herbicide maïs de post-levée efficace sur un large spectre d'adventices de la famille des graminées, certaines dicotylédones annuelles et les vivaces.
- [Callisto Plus](#) (120 g/l de dicamba + 50 g/l de mésotrione) est un herbicide maïs de post-levée efficace sur un large spectre d'adventices dicotylédones et vivaces.

Pour en savoir plus :

- [S-métolachlore : nouvelles conditions d'emploi](#)

Produits:

CALARIS
CALLIPRIME XTRA
CALLISTO PLUS
CASPER
ELUMIS
ELYPSE 50 WG
MILAGRO DUO
PEAK

Secondary Category:

Maïs fongicides